

CANSO (N.-É.)—APPROBATION DES PLANS D'UN ÉDIFICE FÉDÉRAL

Question n° 2655—**M. MacEwan:**

La ville de Canso, en Nouvelle-Écosse, a-t-elle approuvé l'emplacement et les plans d'un nouvel immeuble fédéral devant être érigé dans cette ville?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Oui.

TERRE-NEUVE—PLACEMENT DES ÉTUDIANTS PAR LES CENTRES DE MAIN-D'ŒUVRE

Question n° 2657—**M. Marshall:**

Combien d'étudiants ont obtenu un emploi au cours des mois de mai et juin 1969 par l'entremise des Centres de main-d'œuvre du Canada à Corner Brook, Grand Falls, Gander et Saint-Jean, à Terre-Neuve?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Le nombre d'étudiants qui ont obtenu un emploi au cours de mai et juin 1969, par l'entremise des Centres de Main-d'œuvre du Canada à Corner Brook, Grand Falls, Gander et Saint-Jean (Terre-Neuve), est comme il suit:

	Mai	Juin
Corner Brook	144	171
Grand Falls	22	12
Gander	17	35
Saint-Jean (T.-N.)	78	130

LA RÉDUCTION DES FORCES DE RÉSERVE

Question n° 2658—**M. Marshall:**

1. Est-ce qu'on a consulté la Fédération des Associations pour la défense en ce qui concerne la réduction des forces de réserve?

2. Si oui, quand a eu lieu la réunion?

3. Sinon, a-t-on l'intention de consulter ces associations?

4. Pourquoi réduit-on les forces de réserve?

5. Quel est l'effectif des forces de réserve canadiennes dans a) la milice (armée), b) les forces navales de réserve, c) les forces aériennes auxiliaires?

M. David W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):

1. Oui, voir le hansard du 15 juillet, page 11220, et celui du 16 juillet, page 11284.

2. Le 11 juillet 1969.

3. Sans objet.

4. Les restrictions imposées par un budget fixe ont donné lieu à une réduction de l'effectif global des Forces canadiennes, et cette réduction s'applique également aux Réserves.

5. (a) 23,237; (b) 2,799; (c) 807.

[M. Groos.]

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE BASE MILITAIRE À TERRE-NEUVE

Question n° 2659—**M. Marshall:**

1. Étudiera-t-on la possibilité de construire une base militaire dans la province de Terre-Neuve, ainsi que le demande le commandement de Terre-Neuve de la Légion royale canadienne?

2. Quelles mesures prend-on actuellement pour procéder à une étude des facteurs que comporte la construction d'une telle base?

3. De qui relève cette étude au ministère de la Défense nationale?

M. David W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1, 2 et 3. La demande formulée par le commandement de Terre-Neuve de la Légion royale canadienne, à l'effet que soit établie à Terre-Neuve une base des Forces canadiennes, a fait l'objet d'une étude attentive lors de la révision récente de la politique de défense, effectuée par le Chef de l'état-major de la Défense et ses conseillers. Cependant, il n'est pas dans l'intention des Forces armées canadiennes d'établir une telle base à Terre-Neuve pour le moment.

LES PARTICULIERS ET L'ÉLABORATION DU PROJET DE RÉFORME FISCALE

Question n° 2660—**M. Saltsman:**

1. Y a-t-il des particuliers, à part les fonctionnaires, qui ont participé à la rédaction du Livre blanc du gouvernement sur la Réforme de la fiscalité canadienne?

2. Dans l'affirmative, qui sont ces particuliers, et selon quels critères les a-t-on choisis?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):

1. Oui. Deux catégories de particuliers qui ne sont pas des fonctionnaires, ont participé à la rédaction du Livre blanc du gouvernement sur la Réforme de la fiscalité canadienne. Ceux de la première catégorie sont membres du gouvernement, y compris le secrétaire parlementaire du ministre des Finances. La deuxième catégorie comprend trois personnes: M. D. Anderson, avocat travaillant à plein temps par contrat auprès du ministère des Finances, et MM. P. M. Farwell et M. C. F. Gillan, adjoints spéciaux à plein temps au ministre des Finances. Un troisième groupe n'a pas participé à la rédaction du Livre blanc comme telle, mais a pris part à l'analyse des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité et des vues sur la réforme fiscale avancées par les gouvernements provinciaux, les associations nationales et autres. Ces personnes ont passé un contrat avec le ministère des Finances. Voici leurs noms: M. R.-J. Bertrand; M. R. Bourassa; M. J. R. Brown (actuellement fonctionnaire); M. R. W. Collins; D^r R. W. W. Dickerson; M. D. G. Hartle (actuellement fonctionnaire); M. D. R. Huggett; M. E. G.